



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé****Quatorzième session**

Genève (réunion hybride), 2-4 juin 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté révisé de la quatorzième
session**

**Qui se tiendra sous forme hybride – il sera possible d'y participer en personne
ou à distance – au Palais des Nations, à Genève, à partir du 2 juin 2021
à 10 heures dans la salle TPS 2*****

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.

A. Débat de fond

2. Politiques d'innovation et de compétitivité :
 - a) Analyses des politiques nationales d'innovation ;
 - b) Activités régionales et sous-régionales de renforcement des capacités ;
 - c) Bonnes pratiques internationales en matière de politique d'innovation au service du développement durable.
3. Partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population et « reconstruire en mieux ».

* La quatorzième session devait initialement se tenir du 26 au 28 mars 2020, mais a été reportée en raison des restrictions liées à la COVID-19.

** Tous les membres des délégations devront s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/31087/>. Ceux qui participent à distance recevront un lien vers le site de la session dans les jours précédant l'ouverture de la session. Ceux qui participent en personne aux réunions au Palais des Nations devront se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, 8-14, avenue de la Paix, pour se faire délivrer un badge. Les membres des délégations pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des locaux, sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.



B. Débat général

4. Exécution du programme de travail :
 - a) Décisions prises pendant la période intersessions ;
 - b) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ;
 - c) Groupe de travail des partenariats public-privé ;
 - d) Activités conjointes.
5. Programme de travail, plan d'activités intersessions pour 2021-2022 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2023.
6. Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales.
7. Élection du Bureau.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Les représentants sont invités à adopter l'ordre du jour.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CECI/2021/1	Décision

A. Débat de fond

2. Dans le cadre du débat de fond, le Comité organisera un dialogue international sur les politiques pour faciliter l'échange de données d'expérience sur certaines questions d'intérêt commun dans les domaines de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé.

Point 2

Politiques d'innovation et de compétitivité

a) Analyses des politiques nationales d'innovation

3. Le Comité sera invité à examiner les résultats, le suivi et l'état d'avancement des études nationales sur l'innovation au service du développement durable de l'Arménie, de la Géorgie, de l'Ouzbékistan et de la République de Moldova, ainsi que du recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine, y compris l'évaluation externe du programme des études nationales sur l'innovation au service du développement durable.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Conclusions et recommandations issues de l'Étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie	ECE/CECI/2021/6	Décision

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Conclusions et recommandations issues du recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale	ECE/CECI/2021/7	Décision
Recommendations from the external evaluation of the programme of national Innovation for Sustainable Development Reviews	ECE/CECI/2021/INF.2	Débat
Status of the Innovation for Sustainable Development Reviews of Armenia, the Republic of Moldova and of Uzbekistan	ECE/CECI/2021/INF.3	Débat
The subregional Innovation Policy Outlook – the way forward	ECE/CECI/2021/INF.4	Débat

b) Activités régionales et sous-régionales de renforcement des capacités

4. Le Comité sera invité à examiner les résultats et les progrès des activités de renforcement des capacités, notamment :

- i) La suite donnée à certaines recommandations issues des études sur l'innovation au service du développement durable au Bélarus et en Géorgie ;
- ii) Les formations en ligne sur les politiques et les mécanismes d'appui aux entreprises innovantes à forte croissance en Europe orientale et dans le Caucase, y compris le manuel d'orientation portant sur ce sujet ;
- iii) L'appui à la mise en œuvre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), y compris un manuel d'orientation sur les pépinières d'entreprises ;
- iv) Les contributions aux activités de renforcement des capacités réalisées par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ;
- v) En coopération avec le sous-programme Commerce, l'appui apporté à certains États membres, à leur demande, pour l'élaboration de feuilles de route ou de plans d'action en faveur de la transition vers l'économie circulaire dans certains domaines, notamment les marchés publics au service de l'innovation.

c) Bonnes pratiques internationales en matière de politique d'innovation au service du développement durable

5. Sur la base des travaux passés et en cours de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité, le Comité sera invité à examiner des principes de haut niveau susceptibles de guider les politiques d'innovation, ainsi que des moyens de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Building Back Better After COVID-19 : The Role of Innovation Policy	ECE/CECI/ICP/2021/INF.1	Débat

Point 3**Partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population et « reconstruire en mieux »**

6. Les représentants seront invités à examiner l'état d'avancement des documents d'orientation en cours d'élaboration et la manière dont ces documents peuvent prendre en compte l'importance accrue de la résilience ; le cinquième Forum international consacré aux partenariats public-privé, qui se tiendra en avril 2021, aura d'ailleurs pour thème « Reconstruire en mieux », tout comme le rapport présentant la riposte globale des Nations Unies face à la COVID-19¹.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Projet de méthode d'évaluation des partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population au regard des objectifs de développement durable	ECE/CECI/WP/PPP/2020/3/Rev.1	Information

B. Débat général**Point 4****Exécution du programme de travail****a) Décisions prises pendant la période intersessions**

7. Afin de garantir que les travaux de la CEE et de ses sous-programmes puissent se poursuivre malgré les restrictions imposées par l'ONU et le pays hôte pour faire face à la pandémie de COVID-19, le Comité exécutif de la CEE a autorisé les principaux organes subsidiaires de la Commission, dont le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé, à prendre à distance, pendant la période intersessions, des décisions sur des questions d'une importance cruciale selon une procédure d'approbation tacite ([document informel n° 2020/20](#) et [ECE/EX/2020/L.14](#)). C'est selon cette modalité que le Comité a adopté son plan d'activités pour 2020-2021.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Implementation plan for 2020-2021	ECE/CECI/2021/INF.5	Information

b) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

8. Le Comité sera invité à approuver le rapport de la session de 2019 de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité, ainsi qu'à prendre note des conclusions de la présidence sur les consultations informelles que l'Équipe a tenues les 21, 23 et 27 octobre 2020.

9. Le Comité sera invité à approuver les documents intitulés « Villes intelligentes et durables : le rôle de la gouvernance et des politiques d'innovation », « Reconstruire en mieux : utiliser les plateformes pour favoriser l'échange d'informations et le progrès dans la transition vers une économie circulaire » et « Reconstruire en mieux : exploiter les marchés publics pour stimuler l'innovation en faveur du développement durable », qui présentent des pratiques exemplaires.

¹ Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19 – Sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux (septembre 2020), disponible à l'adresse : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_comprehensive_response_to_covid19_french.pdf.

10. Le Comité sera invité à se prononcer sur le renouvellement du mandat de l'Équipe de spécialistes pour une nouvelle période de deux ans allant jusqu'en 2023.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa douzième réunion	ECE/CECI/ICP/2019/2	Décision
Villes intelligentes et durables : le rôle de la gouvernance et des politiques d'innovation	ECE/CECI/2021/3	Décision
Reconstruire en mieux : utiliser les plateformes pour favoriser l'échange d'informations et le progrès dans la transition vers une économie circulaire	ECE/CECI/2021/4	Décision
Reconstruire en mieux : exploiter les marchés publics pour stimuler l'innovation en faveur du développement durable	ECE/CECI/2021/5	Décision
Conclusions de la présidence sur le renouvellement du mandat de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité	ECE/CECI/2021/8	Information

c) Groupe de travail des partenariats public-privé

11. Le Comité sera invité à approuver le rapport du Groupe de travail sur sa quatrième session et à prendre note des progrès accomplis sur le plan normatif et des activités de renforcement des capacités que le Groupe de travail a entreprises depuis la précédente session, conformément à son mandat.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des partenariats public-privé sur sa troisième session	ECE/CECI/WP/PPP/2019/2	Décision
Rapport du Groupe de travail des partenariats public-privé sur sa quatrième session	ECE/CECI/WP/PPP/2020/2	Décision

d) Activités conjointes

12. La CEE a organisé les forums régionaux sur le développement durable de 2019, 2020 et 2021, ainsi que les soixante-huitième et soixante-neuvième sessions de la Commission économique pour l'Europe. À ces occasions, l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité et le Groupe de travail des partenariats public-privé ont participé à des tables rondes et à des manifestations parallèles. À la session de 2019 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, l'Équipe de spécialistes a aussi participé à une table ronde sur l'innovation au service de l'économie circulaire.

13. En outre, l'Équipe de spécialistes et le Groupe de travail ont grandement contribué aux travaux consacrés à plusieurs des domaines d'interaction définis par la CEE (villes intelligentes et durables, connectivité intelligente et mesure et suivi de la réalisation des objectifs de développement durable), et en particulier à l'élaboration d'une publication phare sur les villes intelligentes et durables.

Point 5

Programme de travail, plan d'activités intersessions pour 2021-2022 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2023

14. Le secrétariat présentera le projet de programme de travail pour 2021 (ECE/CECI/2021/INF.6) et le projet de plan d'activités intersessions pour 2021-2022, où figurent les activités prévues pour le reste de l'année 2021 et jusqu'à la prochaine session, en 2022 (ECE/CECI/2021/INF.7).

15. Les représentants sont invités à porter toute autre proposition à l'attention du secrétariat.

16. Le secrétariat présentera le projet de plan-programme et les informations sur les résultats escomptés du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2022 (ECE/CECI/2021/INF.8), pour information, et le projet de programme de travail pour 2022 (ECE/CECI/2021/9), y compris le programme de publications, pour décision. Le plan de programme et les informations sur les résultats escomptés pour 2022 sont extraits du projet de budget-programme de la CEE pour 2022, qui a été examiné par le Comité exécutif en décembre 2020 et soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-seizième session. Le programme de travail a été établi selon le format annuel présenté en 2020 conformément à la résolution 72/266 de l'Assemblée générale et complété en tenant compte des résolutions 74/251 et 75/243 adoptées respectivement le 27 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.

17. À sa réunion du 5 mars 2021, le Comité exécutif a adopté un document portant sur l'examen séquentiel des propositions de programmes de travail des sous-programmes de la Commission (document 2021/8). Conformément à la procédure d'examen séquentiel, le Comité sera également invité à examiner l'aperçu des éléments clefs du programme de travail du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2023 (ECE/CECI/2021/INF.9) et à formuler, le cas échéant, des recommandations sur ces éléments. Il sera tenu compte des recommandations approuvées par le Comité et incluses dans ses décisions dans le projet de plan-programme du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2023.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Draft programme of work 2021	ECE/CECI/2021/INF.6	Décision
Draft inter-sessional implementation plan for 2021-2022	ECE/CECI/2021/INF.7	Décision
Projet de programme de travail pour 2022	ECE/CECI/2021/9	Décision
Proposed programme budget for 2022: Part II. Programme plan and performance information of the ECI subprogramme	ECE/CECI/2021/INF.8	Information
Outline of key components of the programme of work of the Economic Cooperation and Integration subprogramme for 2023	ECE/CECI/2021/INF.9	Décision

Point 6**Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales**

18. Les représentants seront informés des domaines d'intérêt commun ainsi que de la collaboration effective ou possible avec d'autres organes de la CEE et d'autres organisations internationales.

Point 7**Élection du Bureau**

19. Les représentants seront invités à élire les membres du Bureau du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé pour un mandat de deux ans commençant à la présente session.

Point 8**Questions diverses**

20. Les représentants arrêteront les dates de la prochaine session.

Point 9**Adoption du rapport**

21. Les représentants adopteront le rapport de la quatorzième session, y compris les décisions adoptées par le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé.

III. Calendrier indicatif

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 2 juin 2021	
10 h 00-10 h 10	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
10 h 10-12 h 00	Débat de fond Point 2. Politiques d'innovation et de compétitivité
12 h 00-15 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
15 h 00-17 h 00	Débat de fond (suite) Point 2. Politiques d'innovation et de compétitivité (<i>suite</i>)
Jeudi 3 juin 2021	
9 h 00-11 h 00	Débat de fond (suite) Point 3. Partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population et « reconstruire en mieux »
Vendredi 4 juin 2021	
10 h 00-12 h 00	Débat général Point 4. Exécution du programme de travail <ul style="list-style-type: none"> a) Décisions prises pendant la période intersessions ; b) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ; c) Groupe de travail des partenariats public-privé ; d) Activités conjointes. Point 5. Programme de travail, plan d'activités intersessions pour 2021-2022 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2023 Point 6. Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales Point 7. Élection du Bureau Point 8. Questions diverses
12 h 00-15 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
15 h 00-17 h 00	Point 9. Adoption du rapport